SOUMISSION AU DEPARTEMENT DE LA SANTE
NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL

DIVISION DES SUBVENTIONS

PROJET PAS DE PANIQUE
YMCA DE MONTREAL
ALICE LEDUC
Le 28 mai 1976

1. Titre: LE PROJET PAS DE PANIQUE

2. Le problème: La difficulté d'être parent

> "Notre société contemporaine ne fournit pratiquement aucun apprentissage au métier de parent. On ne met pas tout à coup une secrétaire dans un bureau sans lui avoir appris la dactylographie et la sténographie, en lui disant simplement "Vous êtes secrétaire, allez-y!" Mais lorsqu'une femme devient mère, c'est comme si la société lui disait brusquement "Vous êtes parent, nous ne vous avons pas appris grand chose de ce métier, mais allez-y, faites de votre mieux"." (Fitzhugh Dodson, 1970)

Cette réflexion de Dodson peut sembler farfelue au départ si l'on tient compte que depuis que le monde est monde les mères n'ont jamais suivi de cours pour devenir parents. Par contre, dans notre civilisation moderne où tout est discuté, où la société peut retirer le droit de garde d'enfants à tout parent jugé inapte à s'occuper de ses enfants, où la compétition est sigrande, où on parle beaucoup de liberté, on ne prépare pas adéquatement les parents à faire face à ce nouveau rôle qui leur incombe.

Dans le temps de nos grand-mères, les jeunes filles (de famille nombreuse pour la plupart) aidaient leur mère dans les travaux domestiques quotidiens et prenaient une

certaine expérience dans l'éducation des enfants. De plus, lorsqu'elles-mêmes avaient des enfants, elles recevaient beaucoup plus d'aide de la part de leur famille que maintenant.

De nos jours, les jeunes filles font des études plus poussées, mais pas nécessairement des études dans le domaine de l'éducation des enfants. Elles travaillent aussi, mais pas à la maison. De sorte que lorsque les enfants arrivent, elles ne sont pas du tout préparées à s'en occuper et sont souvent très seules pour faire face à cette situation.

Elles passent d'une grande liberté de mouvements à une tâche astreignante malgré les joies qu'apporte l'enfant. Elles se sentent coupables de désirer un peu de temps à elles. Elles se sentent isolées du reste du monde parce que les sorties sont beaucoup moins fréquentes; les amies et la parenté travaillent pour la plupart durant la journée: à qui parler? La publicité suggère des foules d'articles, jouets ou gadgets pour leurs enfants: comment faire un choix?

En milieu défavorisé, d'autres facteurs s'ajoutent à ceci. Le bruit non contrôlé, les chicanes des voisins, la situation économique précaire, la quasi absence de loisirs organisés, l'accès limité à l'information accroissent

d'autant plus la tension des parents. De nombreuses études sur les "zones grises" à Montréal appuient grandement ce fait. Mentionnons entre autres "La troisième solitude" de Emile Gosselin (1965) et "Etude théorique des caractéristiques du Mile-End" de Nicole Durand (1967).

Dans un monde à évolution constante et rapide, les parents se sentent perdus et tendus et voudraient que leurs enfants répondent aussi rapidement à leurs attentes que le temps s'écoule. D'où un enchaînement de frustrations pour les parents puisque les enfants ont un rythme de développement bien à eux et qu'il ne faut pas forcer. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'un enfant tienne lui-même son biberon à l'âge de deux semaines non plus qu'il soit propre à l'âge de six mois.[1]

Ces frustrations ajoutées au stress causé par les conditions socio-économiques et autres mènent plusieurs parents à perdre patience plus souvent qu'autrement sinon à maltraiter leurs enfants.

Les problèmes que le projet Pas de panique vise à résoudre sont donc de deux ordres: d'une part le manque d'information des parents quant à l'éducation et à la compréhension des enfants, et d'autre part, la tension et l'isolement que vivent quotidiennement les parents dans le quartier St-Louis et ses environs.

---

[1] Faits relatés par une consultante du Comité pour la Protection de la Jeunesse.

3. Fondement théorique du projet

Face à la demande des parents qui ont régulièrement utilisé nos services depuis 5 mois de reprendre les activités du projet en septembre, nous sommes en mesure de dire que le projet répond à un besoin. De plus, suite à la publicité que nous avons faite, plusieurs organismes se sont intéressés au projet. Après plusieurs rencontres avec des représentants d'une de ces agences, soit le Comité pour la Protection de la Jeunesse, les objectifs du projet ont pris une nouvelle dimension. En effet, le Comité pour la Protection de la Jeunesse désire tenter l'expérience de mêler les parents à heut potentiel abusif aux parents vivant des problèmes "ordinaires" de parents (notre clientèle à venir jusqu'à maintenant) et de voir s'il ne s'agit pas là d'une formule valable de prévention du développement de ce potentiel abusif.

Le Comité pour la Protection de la Jeunesse utilise les critères suivants pour dépister les parents abusifs ou en voie de le devenir.

a) Caractéristiques sociales et culturelles des parents:

- âge: - 25 ans
  + 25 ans
- Relation du maltraitant avec l'enfant

- Statut socio-économique
  - travaille ou non
  - revenu suffisant ou non
  - occupation

- Statut matrimonial
  - seul
  - conjoint occasionnel
  - conjoint régulier non légal
  - conjoint légal

- groupe ethnique

- Valeurs et normes des parents
  - éducation des enfants
  - violence

- Autre

b) <u>Caractéristiques psychologiques des parents</u>

- Abus et négligence dans leur enfance
- Immaturité et dépendance
- Faible estime de soi
- Sentiment d'incompétence
- Difficulté à prendre plaisir et satisfaction dans la vie
- Mauvaise perception de l'enfant
- Peur excessive de gâter l'enfant
- Forte croyance dans les punitions
- Non conscience des besoins et désirs de l'enfant
- Maladie mentale
- Autre

c) <u>Stress dans la famille</u>

- Disputes conjugales
- Trop d'enfants
- Chômage
- Isolement social
- Problème d'argent
- Problème de logement
- Maladie
- Mortalité
- Autre

De nombreux parents rallient plusieurs des caractéristiques psychologiques mentionnées ci-dessus en plus de vivre dans des conditions socio-économiques difficiles. Il suffit souvent que se produise subitement un événement stressant pour que les tendances abusives se concrétisent.

De plus, toujours selon le Comité pour la Protection de la Jeunesse, le manque d'information des parents quant au développement de l'enfant ainsi qu'à son éducation est l'un des principaux facteurs qui mènent les parents à maltraiter leurs enfants.

La participation des parents au projet leur apportera l'information de base dont ils ont besoin tout en les incitant à vouloir en chercher davantage, les reliera à un groupe où ils pourront s'exprimer et qui brisera leur isolement et enfin leur apprendra à se détendre.

4. Objectifs spécifiques

1. Faire en sorte que les parents acquièrent plus de confiance en eux-mêmes dans leurs tâches quotidiennes avec les enfants;
2. améliorer les relations parents-enfants dans les familles;
3. briser l'isolement par des rencontres et échanges réguliers avec d'autres parents;
4. prévenir l'évolution du potentiel abusif qu'il y a en chaque parent en donnant de l'information sur ce que sont les enfants et en permettant aux parents de se détendre par des exercices de natation et d'autres basés sur la respiration, de l'artisanat et des exposés sur des sujets favorisant la détente.

5. Clientèle visée

Notre clientèle est constituée des parents qui ont des enfants dont l'âge varie entre 0 et 10 ans du quartier St-Louis et de ses environs.

Deux caractéristiques bien spécifiques définissent le quartier St-Louis: les conditions socio-économiques défavorables des familles (faibles revenus, niveau d'éducation peu élevé, nombre excessif d'habitants par maison[1]) et une forte population immigrante[2]. Les parties limithrophes de St-Louis des quartiers Plateau Mont-Royal, Parc Extension et d'un secteur d'Outremont renferment une population dont les caractéristiques socio-économiques et culturelles sont sensiblement les mêmes que dans St-Louis. Le projet s'adresse donc à cette population.

Et puisque toutes les activités du projet se font en français, les parents immigrants et anglophones qui comprennent et peuvent s'exprimer en français font partie de la clientèle visée par le projet. Nous croyons que c'est là une excellente façon de briser l'isolement des groupes ethniques.

---

[1]Emile Gosselin, La troisième solitude, Montréal, 1965.

[2]Nicole Durand, Etude théorique des caractéristiques du Mile End, Montréal, 1967.

6. Description du projet

a) Dimension, étendue et durée du projet

Grâce à la formule du projet, nous espérons toucher la plus grande partie possible de la population concernée. Comme un nombre relativement restreint de parents (environ 60 par session la deuxième année) pourront suivre régulièrement les activités du projet, nous prévoyons diffuser de l'information supplémentaire en créant un centre de documentation contenant des sujets pertinents à l'éducation et au développement des enfants ainsi qu'au bien-être des parents et des familles. De plus, des activités spéciales telles que projections de films, excursions familiales de fin de semaine ou d'une journée, favoriseront la participation d'un plus grand nombre de parents.

En ce qui a trait aux activités régulières, l'expérience passée démontre que dans des groupes restreints, les individus peuvent communiquer entre eux plus librement. L'apport des parents dits "abusifs" ou à "haut potentiel abusif" amène une nouvelle dimension au projet et qu'il ne faut pas négliger. Ces parents ont besoin de plus de chaleur et de sécurité et les petits groupes favorisent ces conditions. C'est pourquoi nous restreignons les groupes à 15 personnes maximum.

A la première session, nous n'organiserons qu'un seul groupe de parents. Ceci en raison du fait que le personnel devra suivre un programme de formation en plus de mettre sur pied le centre de documentation, de faire la recherche nécessaire au fonctionnement du projet et d'organiser la publicité.

A la deuxième session, nous ajouterons un autre groupe le soir, pour les parents qui travaillent à l'extérieur durant la journée. Pour les deuxième et troisième années du projet, nous serons probablement en mesure de faire 4 groupes.

La durée prévue du projet est de trois ans environ, c'est-à-dire du 16 août 1976 au 1er juin 1979. Toutefois, cette période sera prolongée ou écourtée selon que les objectifs seront réalisés ou non.

b) Cadre d'opération

La très grande partie des activités du projet se réalisera dans les locaux de la YMCA Internationale, à 5550 Avenue du Parc. Pour les besoins de la cause, nous aurons besoin des locaux suivants:

- Une salle pour les exposés
- Une salle pour la détente (possiblement le gymnase)

- Une salle pour l'artisanat
- Une salle pour le centre de documentation
- Une salle pour le programme pré-scolaire
- le gymnase
- La piscine
- A l'occasion, une salle pour les projections de films.

Un seul de ces locaux sera utilisé à plein temps par le projet, soit la salle qui servira de centre de documentation et qui tiendra lieu en même temps de local du projet.

Le projet pourra également utiliser à quelques reprises un des camps de la YMCA dans les Laurentides ou à l'Ile Perrôt.

c) Choix de la clientèle

Pour rejoindre les parents, nous utiliserons les moyens habituels de publicité, soit la radio locale, les journaux, la distribution de pamphlets dans les écoles et organismes du quartier, les affiches dans les endroits publics, le porte-à-porte et l'explication du projet lors de réunions comme celles des comités de parents dans les écoles.

Plusieurs mères qui ont suivi les activités du projet cette année se sont proposées pour en parler à d'autres mères dans les parcs durant l'été. Le bouche à oreilles est la forme de publicité qui nous a amené le plus grand nombre de parents à date.

Le CLSC St-Louis du Parc, le Comité pour la Protection de la Jeunesse et le CSSMM continueront à nous référer des parents qui, à leur avis, ont besoin d'un tel projet.

d) <u>Procédés administratifs</u>

Puisqu'il s'agit d'un projet pour les parents, nous croyons indispensable que les parents aient leur mot à dire dans le projet. Un comité conjoint de parents et du personnel sera mis sur pied afin de définir les mécanismes de gestion interne du projet, de faire le point sur ce qui a été fait et de planifier le travail à venir. Ce comité pourra être composé de [illegible] 2 représentants des parents, d'un représentant du personnel et du directeur du projet ou de son représentant. Le personnel et les parents choisiront eux-mêmes leur représentant respectif. Pour la première session, le choix pourra se faire parmi les parents qui ont déjà suivi les activités du projet et qui souhaitent continuer à la prochaine session.

d) Programme de formation et d'utilisation du personnel

Le personnel attaché à la recherche et à l'animation des groupes devra suivre un programme de formation pertinent à son travail. Il devra participer à une session de sensibilisation à la problématique des parents abusifs afin de bien comprendre ce problème et d'être en mesure d'en faire la dépistage. Cette session se fera au Comité pour la Protection de la Jeunesse. De plus, ces personnes suivront le cours "Intervention éco-systémique: une approche structurelle en service social - un modèle de pratique" donné à l'Université de Montréal par Helen Z. Levine et Maurice J. Moreau. Ce cours explique un type d'approche de la clientèle fondé sur ses besoins et non sur une théorie. Chaque fois que l'occasion se présentera, le personnel assistera à des conférences ou à des cours pertinents au projet.

Il revient au personnel régulier du projet de voir à ce que tout soit mis en oeuvre pour que les objectifs soient atteints. Le personnel travaillera sous la supervision du directeur du projet, et devra rendre compte de son travail au comité conjoint des parents.

Le personnel devra faire appel à des personnes-ressources de divers organismes susceptibles de les aider dans leurs tâches (personnes qualifiées pouvant donner des exposés ou des séries de cours, personnel du YMCA, du Comité pour la Protection de la Jeunesse, du CLSC St-Louis du Parc, des étudiants-stagiaires de l'Université en Sciences de l'Education, pré-scolaire-élémentaire au niveau du programme pré-scolaire, etc...). Il devra également compter sur la participation bénévole des parents à différents niveaux de l'organisation, de la mise en marche et du fonctionnement du projet.

f) Services

Le projet Pas de panique est essentiellement un projet d'information et de détente pour les parents. L'information se transmettra sous plusieurs formes: dans un premier temps, le centre de documentation recueillera toute la documentation possible pertinente et sera ouvert à toute la population du quartier et des quartiers environnants. Dans un deuxième temps, le calendrier des activités permettra aux groupes de parents d'acquérir l'information de base sur différents sujets concernant les enfants et leur bien-être.

Les projections de films et autres activités spéciales possibles permettront un élargissement des connaissances dans les domaines pré-cités.

En ce qui a trait à la détente, les parents auront le choix entre deux formules: une détente physique avec activités dans la piscine et une discipline d'expression corporelle; une détente manuelle en faisant de l'artisanat. En outre, certains des sujets d'information offerts visent plus particulièrement la détente des parents, comme par exemple l'entretien des plantes d'intérieur ou les vacances familiales au Québec.

Si nous offrons deux types de détente, c'est que les parents se sentiront plus libres de choisir la forme de détente qui correspond le mieux à leurs affinités personnelles. L'expérience de cette année démontre que certains parents continuaient à venir aux exposés et laissaient tomber la détente parce que, selon leur dire, la discipline qui leur était offerte ne leur convenait pas personnellement. C'est à la suite de leurs suggestions que nous élargissons le programme de détente.

La formule

Les parents viendront deux fois la semaine à raison de deux heures chaque fois. La première journée sera consacrée à l'information et la seconde à la détente.

Exemple: Mardi, de 9h30 à 11h30: Exposé sur la nutrition des enfants

Jeudi, de 9h30 à 10h15: Détente dans la piscine

de 10h30 à 11h30: Expression corporelle

ou

Mercredi, de 13h30 à 15h30: Artisanat

Sujets d'information

Enfants: Psychologie de l'enfant, son développement

Soins dentaires des enfants

Nutrition

Hospitalisation des enfants

Audition chez l'enfant

L'apprentissage du langage

Les jouets en fonction du développement de l'enfant

Les arts plastiques

La sexualité des enfants

Comment rendre une maison vivable pour des enfants

L'école

Parents Effectiveness Training

Revue des comptines d'enfants (musique)

Parents: Gynécologie

Auto-examens des seins

Beauté-santé

L'anatomie et le fonctionnement du corps

Les places pas cher en Ville

Droits des parents, droits des enfants

Général: Vacances familiales au Québec

Les CLSC

Les premiers soins à la maison

La respiration artificielle

L'entretien des plantes d'intérieur

Ce ne sont là que quelques exemples des sujets d'informations qui peuvent être donnés lors des séances d'information. De nombreux autres sujets peuvent se rajouter à cette liste, soit que les parents en fassent la demande, soit que les recherchistes jugent qu'un sujet peut être d'intérêt général pour les parents.

Activités spéciales

Certains films de bonne qualité seront présentés dans le cadre du projet. D'excellent films ayant trait à l'éducation des enfants ou touchant des problèmes rencontrés fréquemment par les parents ont été faits (ex.: "Au seuil

de l'opératoire" de Michel Moreau, "Le comportement de l'enfant, c'est vous" film d'animation de l'ONF). Les projections seront suivies d'une discussion sur le sujet.

Nous prévoyons une journée ou une fin de semaine par session consacrée à la famille. Il s'agit là d'activités organisées à l'extérieur de la Ville. Ces excursions en plus d'une période réservée à chaque mois sur le temps prévu de l'information permettront aux parents de mieux se connaître et de créer des liens entre eux afin de briser leur isolement.

Programme pré-scolaire

Etant donné que les usagers du projet proviennent pour la plupart de familles à faibles revenus et que par conséquent ils ne peuvent se payer une gardienne pour suivre nos activités, il est indispensable que nous organisions un programme pré-scolaire pour leurs enfants durant les heures d'activités du projet.

Ce programme comprendra entre autres des activités créatrices (dessin, collage, mime, musique, chant, etc.), des activités et des jeux dans le gymnase, ainsi que des exercices psycho-moteurs.

Pour réaliser l'ensemble du programme avec les parents et les enfants, le projet sera assuré de la collaboration du personnel du Y, tant aux niveaux du secrétariat, de l'imprimerie, des concierges que des personnes-ressources.

g) Sommaire de la structure administrative de la YMCA et procédés administratifs à utiliser dans l'exécution du projet

YMCA de Montréal

Directeur général — C.A. Métropolitain

Assistant directeur général

Directeur Succursale Internationale — C.A. Succursale Internationale

Directeur

Projet Pas de panique

Le directeur du projet, en tant que membre du personnel de la succursale Internationale du YMCA devra rendre compte au conseil d'administration de la succursale.

La comptabilité du YMCA de Montréal relève d'un système centralisé. On conviendra d'une charte pour le projet Pas de panique et les déboursés seront autorisés par le trésorier. Les documents à cet effet seront disponibles au bureau métropolitain.

h) Participation des parents

Les usagers s'inscriront au début de chaque session. Une cotisation minimale pourra être exigée afin de couvrir les frais administratifs. Cette question sera étudiée ultérieurement par le personnel de la succursale et le conseil d'administration. Cette inscription servira à recueillir des renseignements sur la clientèle régulière du projet et aidera à l'évaluation du projet. Le personnel du projet aura la charge de faire ces inscriptions.

Comme il a été mentionné à la section 6f) de la présente soumission, les parents prendront part aux activités du projet en tant qu'usagers. De plus, ils auront la possibilité de s'impliquer dans la gestion du projet ainsi que dans son fonctionnement, soit au niveau du comité conjoint des parents, soit au niveau des activités avec les enfants sur une base de rotation, soit au niveau d'un réseau d'échange de services (comme par exemple: échange de services de gardiennage entre les parents, de transport, etc...).

Tant que le nombre maximum de parents dans chaque groupe ne sera pas atteint, nous prendrons de nouvelles inscriptions. De même lorsque des parents cesseront de suivre les activités pour une raison ou pour une autre.

Cette année, les motifs qui ont amené les parents à cesser de participer aux activités sont d'abord le retour de ces derniers sur le marché du travail et ensuite la maladie des enfants ou leur hospitalisation.

h) Arrangements pris pour continuer à servir la clientèle touchée directement par le projet

Le comité d'évaluation du projet, suite à l'évaluation du projet, décidera des services qui devront subsister et de qui les donnera. Au terme des subventions, le CLSC sera peut-être en mesure d'en assumer une partie et à ce moment, la YMCA pourra travailler en collaboration avec le CLSC, en mettant à sa disposition ses locaux et son personnel s'il y a lieu.

7. Evaluation du projet

L'évaluation se fera périodiquement par un comité spécial composé du directeur du projet, du personnel du projet, d'un ou deux représentants des parents et d'un représentant de chacun des groupes suivants: Comité pour la Protection de la Jeunesse, CLSC St-Louis du Parc et CSSMM.

Pour ce faire, le personnel devra tenir à jour un fichier contenant les renseignements utiles sur chaque usager et les détails pertinents à l'amélioration de leur état s'il y a lieu, et ce durant tout le cours du projet.

Les catégories de renseignements à recueillir seront déterminées par le personnel et le Comité pour la Protection de la Jeunesse en fonction des critères de ce dernier groupe pour dépister le potentiel abusif chez les parents. Ces renseignements seront confidentiels et seul le personnel habileté à les utiliser pourra le faire et seulement dans un but d'évaluation du projet puisque notre projet n'en est pas un de consultation cas à cas.

A la fin de chaque session, le comité d'évaluation se réunira le temps nécessaire afin d'évaluer le travail accompli auprès des parents. Le comité d'évaluation verra à élaborer les mécanismes de formation du personnel pour les besoins d'évaluation du projet.

8. Le personnel

Recherchistes-animateurs (2):

Fonctions: Trouver les consultants qui donneront les exposés ou les séries de cours, leur expliquer le projet et la clientèle visée afin que cette information soit pertinente et réponde aux besoins véritables des parents.

Préparer le calendrier des exposés ou des séries de cours.

Animer les groupes de parents.

Etablir et maintenir les contacts avec les organismes oeuvrant dans les mêmes domaines.

Formation, compétences et expérience

Formation de parent de préférence

Excellente connaissance du quartier

Aptitude à travailler en équipe et à animer des groupes

Expérience en recherche et en animation de groupes.

Responsable du centre de documentation (1):

Fonctions: Mettre sur pied un centre de documentation qui recueillera toute l'information susceptible de renseigner les parents.
Faire la recherche pertinente à chacun des sujets d'exposés ou de cours et préparer une pochette documentaire pour chacun des sujets touchés, pour chacun des participants.

Formation, compétences, expérience:

Formation en recherche
Expérience dans un travail connexe
Minutie et ordre

Responsable du programme pré-scolaire (1):

Fonctions: Voir à l'aménagement du local ainsi qu'à son équipement.
Elaborer le programme des activités.
Superviser les activités.
S'adjoindre les services de stagiaires si besoin.

Formation, compétences, expérience:

Formation et études en enseignement aux niveaux pré-scolaire et élémentaire.

Capacité d'organiser une salle fonctionnelle pour les enfants avec un petit budget.

Expérience de travail avec les enfants.

<u>Moniteur - détente</u> (1):

Fonctions: Elaborer un programme de détente adapté aux besoins des parents et diriger les groupes.

Formation, compétences, expérience:

Connaître les besoins des parents en matière de détente physique

Formation dans une ou plusieurs disciplines

Expérience dans l'enseignement de ces disciplines

Facilité à communiquer avec les gens.

<u>Moniteur - artisanat</u> (1):

Fonctions: Préparer un programme d'enseignement de certaines techniques artisanales en fonction des besoins des parents et transmettre ces techniques aux parents.

Formation, compétences, expérience:

Formation dans plusieurs techniques artisanales
Expérience dans l'enseignement de ces techniques
Savoir créer une atmosphère de détente

Choix du personnel

La sélection du personnel sera faite par l'équipe du personnel de la succursale et par des représentants du conseil d'administration de la succursale. avec le directeur du projet. Les candidats devront satisfaire les exigences suivantes:

. De préférence, habiter dans le quartier ou ses environs;
. être sensibilisés à la problématique des parents;
. être de langue française;
. croire au travail en équipe et à l'importance de la participation des parents dans le projet et la communauté.

9. L'après-projet

Le comité d'évaluation sera habileté à contrôler les résultats à la fin du projet et sera en mesure de déterminer s'il y a lieu de poursuivre les activités ou à modifier le projet pour qu'il continue à répondre aux besoins de la communauté.

Actuellement, le CLSC St-Louis du Parc n'est pas encore prêt à intégrer un tel projet à son programme de services préventifs. Toutefois, le personnel nous accorde son appui soit pour donner des exposés, soit pour nous référer des parents qui ont besoin des services d'un tel projet. Comme le CLSC sera représenté au comité d'évaluation, il y aura toujours possibilité de reconsidérer l'intégration de Pas de panique aux services du CLSC.

Plan du rapport des résultats du projet

- Rappel des objectifs originaux
- Travail accompli en fonction de ces objectifs
- Efficacité de la formule proposée au début et modifiée en cours de réalisation (s'il y a lieu) en se basant sur les différences de comportements notées et l'évaluation faite par le comité d'évaluation.
- Conclusions: Le projet doit-il poursuivre ses activités? Si oui, où et comment?

Les gens qui rédigeront le rapport final seront le personnel du projet et les parents puisqu'ils seront en mesure d'exprimer mieux que quiconque ce qu'ils auront vécu, et ce, avant ou au plus tard en juin 1979.

10. Plan de travail pour la première période financière

Première étape: embauche du personnel

Deuxième étape: Familiarisation au projet. Environ 1 semaine.

Troisième étape: Organisation:

- Aménagement de la salle pour le programme pré-scolaire;
- Aménagement du centre de documentation et du local;
- Elaboration des programmes au niveau de l'information, au niveau de la détente et au niveau des activités avec les enfants.

Quatrième étape: Formation du personnel

- Session de formation au Comité pour la Protection de la Jeunesse;
- Cours à l'Université

Cinquième étape: Publicité: Préparation et distribution

Sixième étape: Activités avec les parents

- Inscriptions
- Activités proprement dites
- Formation du comité conjoint
- Formation du comité d'évaluation du projet

Septième étape: Evaluation du projet à la fin de chaque session.

BIBLIOGRAPHIE

Vouloir inclure ici toutes les lectures qui ont été faites sur les sujets pertinents au projet serait un travail beaucoup trop fastidieux. C'est pourquoi nous ne mentionnerons que les ouvrages qui ont servi de base pour écrire la soumission.

DELFAGLIA, Bibiane, Les enfants maltraités, ESF, 1976.

DODSON, Fitzhugh, Tout se joue avant six ans, trad. par Yvon Geffray (1972) Paris, Marabout service, 1970.

DURAND, Nicole, Etude théorique des caractéristiques du Mile End, Plan de réaménagement social et urbain, Montréal, 1967.

GOSSELIN, Emile, La troisième solitude, Conseil du Travail de Montréal, Montréal, 1965.

KEMPE et Helfer, Helping the battled child and his family, Biptincoff, 1972.

LEVINE, Helen Z. et MOREAU, Maurice J., Intervention éco-systémique: une approche structurelle en service social - un modèle de pratique, Notes de cours, Université de Montréal, Montréal, 1976.

MEISTER, Albert, Participation, animation et développement, Paris: Anthropos, 1969.

Nous avons déjà fait plusieurs recherches pour connaître ce qui aurait pu être expérimenté dans le même domaine que Pas de panique. Malheureusement, ces recherches sont restées infructueuses. Pas de panique est la seule expérience qui nous soit familière. C'est donc sur ce que nous avons vécu que nous basons le projet qui vous est soumis.

Les objectifs restent essentiellement les mêmes. Toutefois, l'intérêt manifeste que le Comité pour la Protection de la Jeunesse porte au projet lui donne une nouvelle orientation. C'est-à-dire que en plus de simplement viser le bien-être des individus pour leur bien-être, il vise la prévention de l'évolution du potentiel abusif chez les parents.

En outre, la formule même du projet telle qu'elle existait se trouve modifiée. Les exposés duraient une heure et étaient suivis d'une heure de détente. La plupart du temps, les parents avaient tellement de questions à poser sur les sujets présentés que la période d'information se prolongeait d'au moins 30 à 45 minutes, et encore, tout n'était pas dit. De sorte qu'il fallait écourter la période de détente. C'est pourquoi nous voulons faire deux heures suivies d'information et deux heures suivies de détente.

Le projet n'offrait que très peu de place dans sa structure à l'implication des parents. Etant donné qu'il s'agit d'un projet pour eux, il est tout à fait souhaitable qu'ils participent à sa gestion. Les parents auront tout loisir de déterminer eux-mêmes leurs mécanismes de participation.

Les parents qui travaillent à l'extérieur durant la journée se trouvaient totalement exclus du projet. En leur offrant des activités le soir, ils pourront pleinement profiter de l'information et de la détente.

Quant aux résultats obtenus, mentionnons seulement quelques témoignages:

Un groupe de parents s'est organisé ensemble pour former un réseau d'échange de gardiennes et de vêtements d'enfants.

Une femme qui prenait des "Valium" depuis plusieurs années a brusquement cessé cette consommation.

Plus le projet avançait, lorsque les parents redescendaient chercher les enfants à la fin de l'avant-midi, moins il y avait de "presse" et moins il y avait de brusqueries de leur part pour rhabiller les enfants et s'en retourner à la maison.

Le prolongation des périodes d'information en dit long sur l'intérêt marqué des parents de trouver réponse à leurs questions.

PREVISIONS BUDGETAIRES

PAS DE PANIQUE

BUDGET POUR L'ANNEE FINANCIERE SE TERMINANT LE 31 MARS 1977

1. Personnel

2 Recherchistes-animateurs 33 semaines à $175.00/sem.	11 550.00	
1 Responsable du centre de documentation 33 semaines à $175.00/sem.	5 775.00	
1 REsponsable du programme pré-scolaire 33 semaines à $90.00/sem.(mi-temps)	2 970.00	
1 Moniteur à la détente		
$10.00/h./2h. par sem./12 sem.	240.00	
$10.00/h. x 4h/sem. x 12 sem.	480.00	
1 moniteur à l'artisanat		
$10.00/h. x 2h/sem. x 12 sem.	240.00	
$10.00/h. x 4h/sem. x 12 sem.	480.00	
1 Consultant à l'information		
$12.00/h. x 2h/sem. x 12 sem.	288.00	
$12.00/h. x 4h/sem. x 12 sem.	576.00	
Avantages sociaux: 10% des salaires (employés réguliers)	2 173.50	
Frais d'administration de la YMCA 10% des salaires (employés réguliers)	2 173.50	
		26 946.00

2. Déplacements et entretien

Taxi: $15.00/mois x 7 mois	105.00	
Billets d'autobus: $10.00/mois x 7 mois	70.00	
Entretien: concierges		
$50.00/mois/groupe de parents x 4 mois	200.00	
$50.00/mois/2 groupes/3 mois	300.00	
		675.00

3. Frais de bureau

Téléphone: $10.00/mois/7½ mois	75.00	
Location d'un bureau et centre de documentation: $100.00/mois x 7½ mois:	750.00	
Equipement du centre de documentation (tablettes, supports, fichiers, papeterie, affranchissement, livres)	1 000.00	
Bureau: imprimerie, papier, enveloppes, dossiers, secrétariat, affranchissement	1 000.00	
		2 825.00

4. Autres dépenses

Equipement et aménagement de la salle du programme pré-scolaire	1 000.00	
Cours de formation: $19.50/crédit x 3 crédits x 3 employés	175.50	
Activités spéciales:		
Excursions (autobus, logement, nourriture, etc.)	250.00	
Films	75.00	
		1 500.50
TOTAL POUR LA PREMIERE PERIODE FISCALE		31 946.50

ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS REQUISES DU GOUVERNEMENT FEDERAL POUR LES ANNEES FINANCIERES SUBSEQUENTES

1977-1978

Personnel	43 545.00	
Avantages sociaux:	4 282.50	
Administration:	4 282.50	
		52 110.00
Déplacements et entretien:	2 260.00	2 260.00
Frais de bureau:		
Location du local	1 200.00	
matériel de bureau (Bureau et centre de documentation)	1 200.00	
Téléphone	120.00	
		2 520.00
Autres dépenses:		
Matériel pour le programme pré-scolaire	500.00	
Activités spéciales	500.00	
		1 000.00
TOTAL DES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 77-78		57 890.00

1878-1979

Personnel, avantages sociaux et frais d'administration	55 098.00
Déplacements et entretien	2 820.00
Frais de bureau et location d'équipement	2 520.00
Autres dépenses:	1 150.00
TOTAL DES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 78-79:	61 588.00

ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS SOLLICITEES DU GOUVERNEMENT FEDERAL POUR LA DUREE TOTALE DU PROJET	$151 424.50

Kerry Johnston
Le 28 mai 1976